

## SESSION DU DEPARTEMENT DU CALVADOS

Lundi 19 juin 2017



**Une gestion maîtrisée qui donne au Département les moyens d'agir et d'investir pour les Calvadosiens**

## Session du Département du Calvados

**Le Conseil départemental du Calvados se réunira, lundi 19 juin à partir de 9h30 à l'Hôtel du Département, afin d'examiner la décision modificative n°1 pour l'exercice 2017 et le compte administratif 2016.**

Les conseillers départementaux débattront également des dossiers suivants :

- Observations définitives suite au contrôle effectué par la Chambre régionale des comptes sur la gestion départementale et l'impact des dépenses sociales.
- Vision fibre Calvados 2022 ;
- Plan touristique départemental 2017-2022 ;
- Création de l'agence d'attractivité ;
- Nouvelle politique agricole
- Adhésion du Département à l'association des départements de l'Axe Seine ;

Enfin, le titre de Président honoraire du Département du Calvados sera conféré à Anne d'Ornano, en témoignage de toute son action et de son engagement au service des Calvadosiens et de la collectivité.



**Comment devient-on l'un des Départements les mieux gérés de France ?** Je suis convaincu que c'est la conjonction de trois ingrédients. D'une part, notre capacité à **établir une stratégie claire**, courageuse, déterminée et à porter une vision de long terme du Département. En second lieu, **l'implication de chacun**, notre assemblée bien sûr, mais aussi notre administration (...) Enfin, le sérieux de gestion que nous pratiquons est bien dans la continuité de celle de mes deux prédécesseurs.

Reste que tous ces efforts ne sont évidemment pas une fin en soi. Ils doivent nous permettre de respecter notre engagement : **ne pas augmenter les impôts sur les ménages**, tout au long de notre mandature, contrairement à bien d'autres territoires et alors que ce n'est pas la voie la plus facile. Ils doivent également nous permettre de **dégager des marges pour investir davantage**, que ce soit sur nos dépenses d'équipement courantes, ou sur les grands projets dont certains sont à l'ordre du jour de notre assemblée, comme l'aménagement numérique du Calvados et le développement de l'Axe Seine.

Au nouveau Gouvernement, à nos nouveaux députés, je demande de respecter et de reconnaître ce travail des collectivités. **Il est temps d'en finir avec les désinvoltes et les joueurs de Légo territorial** ; il faut que notre pays entre dans une ère de sincérité budgétaire et faire de ce quinquennat, non plus celui de l'organisation territoriale, mais celui du pilotage financier des collectivités territoriales, dans un cadre discuté avec elles. Pour tenir les objectifs de maîtrise des dépenses publiques locales et poursuivre les efforts parfois difficilement reconductibles qui ont déjà été les nôtres, **j'en appelle à davantage de liberté**, à un allègement des normes, à un droit d'expérimentation locale, à l'application du principe de subsidiarité et à la reconnaissance du rôle péréquateur et de proximité des Départements.

Jean-Léonce DUPONT  
Président du Département du Calvados

## Compte administratif 2016

### Une stratégie financière maîtrisée qui donne au Département les moyens d'agir

Si, en 2016, les finances locales n'ont pas connu l'année noire que prédisaient les experts, les « moyennes » présentant les principaux ratios cachent en réalité une grande diversité de situations, entre catégories de collectivités, comme au sein de chacune d'elles.

Les Départements, plus fragiles en raison du poids de la dépense sociale qu'ils supportent, auront été particulièrement résilients face à la mise sous pression de leurs finances : réduction de leurs ressources et augmentation de leurs charges, contrairement à l'engagement de l'Etat de rendre nul le coût des nouvelles normes (revalorisation forfaitaire du RSA, dégel du point d'indice des fonctionnaires...).

L'embellie conjoncturelle dont les Départements ont bénéficié, *marché immobilier dynamique, infléchissement du nombre d'allocataires du RSA*, n'a donc pas suffi pour une quarantaine d'entre eux, qui ont dû, soit augmenter leur fiscalité, soit demander le fonds d'urgence débloqué par l'Etat fin 2016.

Le Département du Calvados n'a pas été de ceux-là, ne devant son rétablissement financier qu'à **l'exemplarité de sa gestion** : -0,6% sur la masse salariale, -1,5% sur les charges générales, -9,2% sur ses frais financiers, +0,1% de dépenses sociales nettes.

Cela place toujours le **Calvados parmi les collectivités les mieux gérées**.

Si le rythme des dépenses d'investissement accuse un repli de -5%, freiné par les effets du cycle électoral et des incertitudes institutionnelles, l'exercice 2016 aura été celui des engagements : **200 M€ d'autorisations de programmes, marquant le soutien important du Département à l'investissement local**.

Au final, le compte administratif fait ressortir un montant de 28 M€ destinés à financer le nouveau plan pluriannuel d'investissements.

#### Chiffres-clé 2016

- Taux d'épargne brute → 12,3 %
- Capacité de désendettement → 3,3 ans
- Taux moyen de la dette → 1,66 %
- Taux de rigidité des charges → 72,3 %



## 1<sup>ère</sup> décision modificative de l'exercice 2017

### 28 M€ pour préserver la capacité d'investissement et accélérer le désendettement

Le budget supplémentaire 2017, valant décision modificative n°1, s'équilibre à 40,4 M€.

Il reprend le résultat 2016 de 28 M€ qui doit servir à dégager les marges nécessaires au financement du programme pluriannuel d'investissements voté par l'assemblée départementale en 2016.

Comment ? :

- 20 M€ serviront à rembourser de manière anticipée trois contrats d'emprunt indexés en taux variable dont les marges étaient les plus élevées.

Cette **stratégie financière** permet de réorienter l'encours vers du taux fixe (56% en taux fixe et 44% en taux variable), tout en diminuant le montant des amortissements dès 2017 afin de réinvestir.

- 6,7 M€ financeront la levée d'option pour acquérir deux immeubles que le Département avait fait construire par un opérateur pour ses propres besoins :

- la Direction des systèmes d'information à Saint-Contest,
- le centre d'exploitation de Lisieux.



Direction des systèmes d'information - Saint-Contest



Centre d'exploitation - Lisieux

Cette **stratégie immobilière** permet :

- une économie de 800 000 euros de loyer par an, et autant d'épargne dégagée dès 2018,
- une recette de FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA) de 900 000 euros environ,
- une économie de 500 000 euros, différence entre le prix payé jusqu'à présent et les loyers restants.

# Contrôle de la Chambre régionale des comptes sur la gestion départementale et l'impact des dépenses sociales.

## Une gestion saine et maîtrisée au service des usagers

La Chambre régionale des comptes a procédé à l'examen de la gestion départementale pour les exercices 2012 à 2015 dans le cadre d'un contrôle portant sur « *l'impact des dépenses sociales sur l'équilibre financier des départements* ».

Dans ses conclusions définitives, la Chambre régionale des comptes relève que **l'augmentation des dépenses sociales**, essentiellement celles liées au RSA, combinée à la **baisse des dotations de l'Etat** a su être compensée par une **fiscalité dynamique** (taux de taxe foncière et produits des droits de mutation) et **d'importants efforts de gestion** (réduction des effectifs, mutualisations des services et rationalisation des moyens).

La Chambre note également la vision claire et de long terme dont a su se doter le Département à travers des outils de planification et de pilotage innovants.

Les recommandations de la Chambre régionale des comptes sont de plusieurs ordres :

- Poursuivre l'objectif de maîtrise des dépenses ;
- Evaluer les gains réalisés grâce aux efforts de rationalisation et de mutualisation ;
- Actualiser le montant des investissements ;
- Poursuivre les efforts d'organisation quant au respect des délais d'instruction des dossiers d'Aide Personnalisée à l'Autonomie et de Prestation de Compensation du Handicap.

## Vision Fibre Calvados 2022

### Très Haut Débit pour tous : une priorité du Département

**Les conseillers départementaux sont appelés à se prononcer sur les orientations du nouveau plan d'action concernant le projet Fibre Calvados.**

Celui-ci vise à finaliser le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire à l'horizon 2022-2023, à soutenir la commercialisation du réseau, tout en maintenant, d'ici cette échéance, les solutions d'attente alternatives pour les secteurs encore en zone blanche.

#### 5 à 6 années d'avance sur le plan *France Très haut Débit*

Le projet Fibre Calvados, régulièrement porté en exemple au niveau national, compte déjà plusieurs succès :

*Sans l'initiative locale du Département du Calvados et de ses partenaires publics, la très grande majorité du territoire n'aurait pas déjà connu d'amélioration notable de son accès Internet, ou n'aurait pas de perspective d'amélioration à court et moyen terme.*

- L'achèvement de l'architecture principale de ce réseau nouvelle génération, c'est-à-dire 900 km d'autoroutes très haut débit et 72 nœuds de raccordement à partir desquels s'engage la desserte des foyers ;
- L'abonnement professionnel de plusieurs centaines d'établissements économiques ;
- Le raccordement de tous les collèges et lycées publics du Calvados, de 150 zones d'activité économiques et des principaux sites touristiques ;
- L'ouverture progressive de la commercialisation auprès du grand public.

#### Une ambition à réviser

Toutefois, le retard pris par le délégataire dans le déploiement de la fibre ainsi qu'un bilan commercial en demi-teinte, faute de la présence d'un opérateur de 1<sup>er</sup> rang, constituent un sujet de mobilisation pour le Département.

Le plan d'action proposé, aux côtés du nouveau délégataire COVAGE, consiste donc à adapter Fibre Calvados au contexte actuel :

- Avec l'achèvement de la première phase d'ici avril 2018, en déployant la fibre dans près de 165 000 foyers, et en rendant raccordables sur demande plus de 20 000 logements isolés.
- Avec l'adaptation de l'architecture du réseau au nouveau standard d'exploitation progressivement imposé par les grands opérateurs, c'est-à-dire avec un accès aux lignes depuis des armoires de rue (300 à l'échelle du Calvados). Une première expérimentation de ce type est en cours à Bayeux.

#### *A l'issue de la phase 1 (avril 2018)*

- 450 sites prioritaires raccordables (tous les établissements économiques structurants).
- Couverture de 87 % du territoire (288 communes, 180 000 foyers)
- Résorption de 50 % des logements situés en zones blanches

## Maintenir les solutions d'attente alternatives en zones blanches

Pour les territoires non desservis par la phase 1 du projet et ne bénéficiant pas d'un bon accès ADSL, le Département souhaite également adapter le réseau radio Wifimax, très dépendant de la topologie des lieux, à une nouvelle technologie appelée « 4G fixe » « ou LTE-4G ».

A cette fin, une demande d'exploitation a été adressée à l'ARCEP qui rendra sa décision fin juin. Une expérimentation pourrait être alors menée sur 3 émetteurs actuels : Neuilly-la-Forêt, Rocquancourt et Saint-Cyr-du-Roncercy. Cette technologie pourrait être utilisée pour les zones blanches les plus critiques.

- 420 abonnés radio dans le Calvados
- 1 700 subventions du Département pour des kits satellitaires

## Accélérer les dernières phases pour aboutir à l'horizon 2022-2023

Les deux dernières phases seront regroupées et conjointement déployées à partir de 2018 pour aboutir à l'horizon 2022-2023. Pour cela, le Département lancera un appel à projet annuel auprès des communes et de leurs groupements qui s'engageront à faciliter le déploiement de la fibre sur leur territoire (autorisations de voirie et accompagnement localement de la commercialisation).

## Soutenir la commercialisation du réseau

Le renforcement de la commercialisation du projet se focalisera sur le secteur professionnel avec un appui en communication (ex : panneaux d'information sur les zones d'activités économique), la mise en œuvre de groupements de commande afin d'obtenir des offres plus avantageuses et une nouvelle grille tarifaire.



© Greg Wait

S'agissant plus particulièrement du public, la communication sera très ciblée localement, notamment lors de l'ouverture de la commercialisation, et un travail avec les bailleurs sociaux sera prioritairement engagé.



## Plan touristique départemental 2017-2022

### Une nouvelle stratégie pour conforter la destination Calvados

Pour dynamiser durablement l'activité touristique, secteur majeur de l'économie calvadosienne, le Département a élaboré un nouveau plan touristique, soumis à l'approbation de l'assemblée départementale.

Celui-ci vient prolonger l'action engagée lors du précédent plan 2010-2016, et qui a notamment permis une progression significative de l'offre touristique (336 projets soutenus en 6 ans), le déploiement d'outils de marketing territorial autour de la marque « *Calvados, un amour de Normandie* » sans oublier le développement des indispensables outils numériques.

Le plan touristique 2017-2022 prévoit, en complémentarité avec l'action de la Région Normandie, un positionnement marketing de la destination touristique et le développement de **4 univers thématiques identitaires prioritaires** autour :

- du vélo,
- du nautisme et des activités de pleine nature,
- des saveurs gourmandes,
- du patrimoine, de l'histoire et de la culture.

#### Repères

- 15 000 emplois
- 900 M€ de chiffre d'affaires
- 137 projets publics soutenus entre 2010 et 2016
- 229 projets privés et associatifs soutenus entre 2010 et 2016
- Plus d'1M d'utilisateurs du site calvados tourisme

Ce plan sera présenté dans le détail à l'automne 2017 et entrera en vigueur dès le mois de janvier 2018.

### Calvados attractivité

Afin d'attirer de nouvelles populations utiles à son développement, le Département du Calvados ambitionne de porter une stratégie d'attractivité et de rayonnement de son territoire.

Cette démarche consiste à valoriser les atouts dont il dispose en les faisant partager et porter par l'ensemble des forces vives, économiques, associatives, culturelles et sportives. Afin de s'adresser aux porteurs de projets, aux résidents et aux populations à attirer et à ancrer sur le territoire, il est proposé aux élus départementaux de transformer le comité départemental du tourisme en agence d'attractivité, « **Calvados Attractivité** ».

Ce nouvel outil du rayonnement et de la compétitivité du Département aura ainsi la mission, dans le cadre d'une stratégie transversale, de prolonger et d'amplifier les actions initiées par l'agence Calvados Stratégie (fermée depuis la réforme territoriale), tout en structurant les initiatives éparses menées auprès de publics différents.

« **Calvados Attractivité** » doit permettre de capitaliser les marqueurs du Calvados au cœur de la Normandie, faire reconnaître le Calvados comme une Normandie d'excellence, une Normandie plus intense.

La création de **Calvados Attractivité** devrait être effective au second semestre 2017.

## Nouvelle politique agricole

### Accompagner les agriculteurs au quotidien et favoriser une agriculture locale et de qualité

Suite à l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, qui a notamment eu pour effet de modifier la répartition des compétences entre les collectivités territoriales, le Département du Calvados a revu ses dispositifs et soumet à son assemblée ses nouvelles orientations.

Le Département a toujours été attentif à l'activité agricole qui contribue pleinement au développement économique de son territoire et participe à sa notoriété au-delà de ses frontières. Malgré son dynamisme, ce secteur a été fragilisé par l'augmentation des charges et les dernières années de crise subies, en particulier s'agissant des éleveurs laitiers.

Face à ce constat, le Département, dont la moitié des exploitations est concernée par l'élevage bovin, entend poursuivre son action et **accompagner les agriculteurs sur le plan social et sanitaire**, tout en **favorisant une agriculture locale et de qualité**.

Il a ainsi décidé à la suite des négociations menées dans le cadre du G6 entre les Départements et la Région Normandie :

- d'accompagner les petits investissements dans les exploitations d'élevage ;
- de veiller à une bonne santé animale, notamment par une prise en charge d'une partie des frais d'analyses de prophylaxies et de lutte contre les nuisibles ;
- d'accompagner les agriculteurs en difficultés sociales ;
- de soutenir le remplacement des éleveurs ;
- d'inciter la valorisation locale des produits agricoles ;
- de développer l'approvisionnement local de la restauration collective ;
- de promouvoir l'identité agricole du Calvados et ses produits ;
- de poursuivre sa politique en matière d'aménagement foncier.

La nouvelle politique agricole sera présentée à l'occasion du Salon aux Champs – salon national des CUMA – qui se tiendra à Lisieux les 30 et 31 août 2017



© Thierry Houyel

## Adhésion du Calvados à l'association des Départements de l'Axe Seine

Les conseillers départementaux ont à se prononcer sur l'adhésion du Département du Calvados à l'association des Départements de l'Axe Seine, coopération des Départements riverains de la Seine entre Paris et la mer.

Cette structure, créée en 2016 par les Départements de l'Eure, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Maritime, des Yvelines et du Val-d'Oise, a pour vocation de faire émerger des projets communs concrets sur l'axe Seine.

En intégrant l'association, le Département du Calvados apporte la partie sud de l'estuaire de la Seine – notamment les ports maritimes et fluviaux de Honfleur – mais aussi l'hinterland que constituent le Pays d'Auge et plus largement toute la baie de Seine, de Honfleur à Isigny-sur-Mer, offrant un patrimoine naturel, architectural et des facilités logistiques remarquables à proximité de la Seine.

Dans un premier temps cette coopération se concentrera sur 3 projets :

- Le grand projet « **la Seine à vélo** » qui vise à relier l'Île de France à la mer par une liaison cyclable ininterrompue ;
- Un plan d'action en faveur du **tourisme fluvial** ;
- L'événementiel « **Fête en Seine** » : le Calvados participe à ce grand événement qui animera les bords du fleuve, depuis Paris jusqu'à son estuaire, les 23, 24 et 25 juin. Ainsi dans le Calvados, six rendez-vous gratuits sont programmés à Honfleur, Equemauville, Villerville, Blonville-sur-Mer, Villers-sur-Mer et Auberville, mettant à l'honneur la culture et l'histoire, le patrimoine et le tourisme, l'environnement et les espaces naturels.



Département du Calvados  
Service de presse / [presse@calvados.fr](mailto:presse@calvados.fr)

Marianne Fresnais  
02 31 57 11 20  
06 98 96 05 45

Honorine Charroux  
02 31 57 11 21  
07 61 75 57 07